

# Le carrefour congolais

Pour la collaboration entre les recherches anthropologiques,  
les programmes de développement, les Médias et les  
Entreprises en DRC

No 6 – Juin 2022

## «*Tozeli tozeli tolembi*»

Le Congolais troque les attentes  
au rôle de l'Etat contre  
se prendre en charge

---

Le Carrefour Congolais,  
La revue du Département d'Anthropologie de l'Université de  
Kinshasa

ISSN (imprimé) 2665-9875

ISSN (en ligne) 2666-6782

[lecarrefourcongolais.org](http://lecarrefourcongolais.org)

Tous les articles sont mise à disposition selon les termes de



## **l'Habitat à Kinshasa**

**par Jean Rufin MULA**

### **Introduction**

La hutte, en général comme habitation assez précaire, expliquait les logiques de la mobilité des Africains qui se déplaçaient régulièrement à la recherche des espaces encore naturelles. Elles leur permettaient de s'approvisionner en produits de première nécessité comme le gibier, les légumes, les légumes etc.... Cette manière de vivre, en accord avec l'habitat a été perturbé par l'entreprise coloniale qui avait voulu modeler l'Africain aux images valorisées en Occident. Elle abolissait le nomadisme au profit de la sédentarité. Ce qui permettait l'administration coloniale d'avoir une main d'œuvre stable pour ses institutions. Ainsi naquirent en milieu urbain des cités, avec des habitations qui abritaient la main-d'œuvre locale dans des camps peu confortables. L'accès à la ville, lieu de résidence du blanc et plutard de l'évolué, de même que l'acquisition d'une maison étaient réduits à la taille de la famille suivant l'idée de la famille nucléaire exportée de l'occident. Mais après la chute des barrières coloniales, l'explosion démocratique portera une pression sur la ville, avec l'accroissement de la difficulté de trouver un logement. Les villes subirent une explosion démographique, étant donné que le type d'habitations conçues à l'ère coloniale n'a fait l'objet d'aucune révisitation. Ce qui a engendré des retombées de la proximité comme

des pathologies sociales<sup>1</sup> et l'inventivité que développent des personnes à la recherche d'un abris. Cependant, peu importe l'utilité professionnelle mercantile qui a engendré l'œuvre coloniale, sa traçabilité est-elle maintenue et, s'est-elle adaptée aux progrès de l'architecture ? Les nouvelles autorités au pouvoir en RD Congo sauront-elles y remédier ?

Cet article aimerait se pencher sur cette problématique. Dans un premier temps, nous allons parler de Kinshasa et l'habitat africain ou indigène, l'habitat européen son évolution l'évolution démographique de la ville. Et puis suivra la typologie d'habitations à Kinshasa, les retombées de l'inadaptation de l'habitation à Kinshasa, et d'autre part, à apprécier les retombées d'une habitation inappropriée, qui ne tienne compte du statut de la ville et des mutations architecturales très impressionnantes, telles qu'observées en Asie et aux USA.

Et avant de conclure, sera examiné l'apport des nouvelles autorités au pouvoir à Kinshasa et nous donnerons quelques pistes comme solutions.

## **1. Typologie de l'habitat à Kinshasa et l'affectation des habitations**

### ***Kinshasa***

Il y a beaucoup d'observateurs des milieux urbains congolais qui ont écrit sur Kinshasa. Dans cette littérature abondante, l'organisation de la capitale et son infrastructure ont été

---

<sup>1</sup>NKUANZAKA, I., A., Le phénomène « KULUNA » à Kinshasa : du banditisme urbain ou une nouvelle forme de sociabilité chez les jeunes ? P. 23, RASSH, Volume VI, 2014, Kinshasa, RDC

étudiées par des géographes et des urbanistes<sup>2</sup> qui ont apporté une information remarquable au sujet des activités des femmes dans l'économie informelle, De Herdt et Marysse (1996, 1999) ont assuré la continuité des enquêtes sur les ménages, initiées par Houyoux dans les années soixante-dix. Shapiro et Tollens (1992); Goossens et al. (1994); Kankonde Mukadi et Tollens (2001) poursuivent des recherches sur la sécurité alimentaire. Mais peu d'étude ont été faites sur la ville et son habitat. Kinshasa était en effet un ancien village de pêcheurs situé le long du fleuve Congo. En 1881, le navigateur anglais Stanley créa le poste de Léopoldville à Ntamo sur le 'Stanley-Pool'. En 1885, après la conférence de Berlin, le roi belge Léopold II en fut la capitale de son état indépendant du Congo. Aujourd'hui c'est une ville très étendue. Etant la capitale, elle est une des villes importantes du pays; elle dispose de nombreux ports, d'un aéroport international, des chaînes de télévision. Cette infrastructure a fait de Kinshasa la plaque tournante et la principale ville administrative et marchande du pays. Elle favorise les échanges des idées, des biens et des personnes. Toutes les populations qui constituent la République Démocratique du Congo tout type de personnes à tous les stades de leur mobilité sociale cherchent à aller s'installer à Kinshasa. Et tout ceci dans un contexte de crise économique qui perdure depuis le milieu des années 70. Et malgré cela, le nombre des habitants de la capitale continue de croître. Sa population est passée de 901.000 en 1967 à 1.636.000 en 1975 et à 3.000.000 en 1986 (MacGaffey 1991: 14). Aujourd'hui on l'estime à dix millions d'habitants.

Ainsi donc les Kinois vivent et habitent dans une ville entre deux âges qui connaît les affres du combat, apparemment sans issue, d'accès à la modernité.

---

<sup>2</sup>de Maximy 1984; Jeanet MacGaffey (1986, 1987, 1991), Gertrude Mianda 1996.

L'effort de classification typologique de l'habitat à Kinshasa n'entre pas dans les préoccupations architecturales purement urbanistiques. La recherche vise, d'une part à comprendre, en rapport à la distribution domestique, le type d'habitations affectées à chaque catégorie d'habitat. En effet, cette inadéquation trouve son explication dans un contexte de discrimination coloniale car, « l'évolution des systèmes de la production foncière et immobilière dans les villes des pays en développement tient des mécanismes de l'exclusion des pauvres »<sup>3</sup>. Ainsi, au lieu que ce soit l'habitat de Kinshasa en général qui postule l'étude mais, celle-ci est commandée par le contraste interne ou le dualisme en son sein : d'une part, un habitat 'riche' en immobiliers, à côté, d'un habitat pauvre (en immobiliers) d'autre part, c'est-à-dire, ne recevant que des logements pauvres, pour les moins sociaux, construits par les plus démunis, et traduisant une homogénéité monotone d'abris de même forme sur de vastes espaces non aménagés au préalable. En fait, c'est une motivation qui dépasse une simple exclusion de cadre de vie qu'une intention purement préméditée du colonisateur car, les retombées de l'urbanisation étaient des réalités qu'il n'était censé ignorer. Son transfèrement en Afrique impliquait la connaissance des problèmes auxquels serait confronté au quotidien l'indigène qui, marginalisé, ne peut ni veiller sur lui ni à ses activités.

La double distance qui en découle :

- géographique : ville et extensions périphériques,
- modes de vie différents, établissent des objectifs antagonistes que chaque catégorie d'habitants aurait à poursuivre séparément. Pour ce faire, la politique d'exclusion des pauvres était une recette aux fins coloniales utiles.

---

<sup>3</sup>Lasserve, D. A., Ibid, P. 7-8

### ***1.1. L'habitat***

Il importe de circonscrire en premier lieu le sens que revêt le terme habitat. En effet, Joël IPARA MOTEMA<sup>4</sup> déclare que « la notion d'habitat est utilisée pour décrire (et éventuellement pour cartographier) l'endroit et les caractéristiques du milieu dans lequel une population d'individus d'une espèce donnée peut normalement vivre et s'épanouir. Pour dire les choses autrement, l'habitat désigne l'emplacement où vit un organisme tel qu'on peut le délimiter par les caractéristiques minérales et organiques de son environnement immédiat. Aussi, l'habitat est-il synonyme de niche écologique ». Roger MUMBERE TSHAKA<sup>5</sup>, quant à lui recourt à un prospectus historique que définitionnel : «L'aménagement de l'habitat apparut dix siècle avant notre ère en compagnie de la découverte de la culture et de la sédentarisation comme nouveau mode de vie. La période de la cueillette cède à celle de semilles et moissons ; l'obligation d'une vie permanente s'impose en même temps que celle d'un habitat stable. C'est dans cet environnement que naquirent les deux piliers de la société traditionnelle, à savoir, le foyer et la maison ».

En effet, substantiellement, la distance n'est pas énorme entre IPARA et MUMBERE sur la notion. C'est pourquoi nous pensons les rejoindre en estimant que l'habitat est un établissement humain sur une aire géographique modifiée, pour ou par l'activité dont la préoccupation sédentaire déterminante est avérée par une mise en valeur qui identifie l'approche culturelle des peuples concernés.

---

<sup>4</sup>IPARA, M., J., Environnement et Habitat humain, p. 15, UNIKIN, Mai 2015, RD Congo

<sup>5</sup>MUMBERE TSHAKA, R., L'architecture congolaise : mythe ou réalité ? P.22, Les Editions du Cerdaf, Kinshasa, 2014

La ville province de Kinshasa connaît, cinquante ans après les indépendances un essor immobilier très remarquable du secteur public et privé sous la gouvernance de Joseph Kabila dont l'acquisition des fonds de construction reste cependant une autre paire de manche. L'on compte nombreux immeubles sortis de terre et plusieurs villas privées construites endéans ce temps. Les anciens dinosaures sous Mobutu avaient, quant à eux préféré investir et construire en dehors du Zaïre, créant ainsi un manque à gagner pour la compétitivité urbaine de Kinshasa. Curieusement, la construction de ces immeubles est orientée par un plan statutaire préalablement défini, dont l'affectation, en référence des indices socio-économiques<sup>6</sup> arrêtés par les «parents abusifs et possessifs»<sup>7</sup> selon que les constructions à faible revenu étaient dirigées vers les cités planifiées et réserver toute la modernité à Kalina<sup>8</sup>, l'actuelle Gombe, mastodonte cependant, elle accuse une carence immobilière et reste marquée par le mimétisme colonial conservateur. Par ailleurs, certaines habitations d'avant la décolonisation renvoient à une architecture révolue, que son maintien ternit et raccroche l'impulsion nouvelle qu'on veut donner à ce noyau initial pour lui permettre de compétir parmi d'autres villes du monde. Ce noyau, faut-il le rappeler, est le plus ancien doté de l'infrastructure moderne qui a fédéré autour de lui toutes les vastes cités jadis appelées la ville africaine<sup>9</sup>, des excroissances nettement délimitées<sup>10</sup>, et à terminologie variée comme : extensions<sup>11</sup>, bourg «village-centre» en Occident, «village» en

<sup>6</sup>Léon de Saint-Moulin, Unité et diversité des zones urbaines de Kinshasa, p. 373, In Cultures et développement, Vol. N° 2, Université Catholique de Louvain, 1969-1970

<sup>7</sup>KANYNDA-LUSANGA, Notes de Cours de l'Introduction à la Science Politique, P. 38, Université de Kinshasa, 1990-1991

<sup>8</sup>Pain, M., Kinshasa : la ville et la cité, P. 16, Editions de l'Orstom, Etudes urbaines, Paris, 1984

<sup>9</sup>Pain, M., Ibid.

<sup>10</sup>Extrait du Wiktionnaire

<sup>11</sup>Pain, M., op. cit., p. 214

Afrique, «banlieues» ou «quartiers»<sup>12</sup>... dont la dépendance inquiétante avec le noyau urbain "importé", avare de modernité ne semble nullement se corriger de l'esprit discriminatoire de ces concepteurs. Pour cela, il est le noyau qui porte toutes les habitations somptueuses cinq étoiles, de ressort public et privé. Le choix du site n'est pas aléatoire, mais c'est un lieu de prédilection présélectionné pour recevoir le poste européen<sup>13</sup> qui devait s'établir à Kinshasa : « Dans la ville européenne, les lieux privilégiés comme la bordure du fleuve ou le haut des collines, étaient réservés à un habitat résidentiel de grand standing »<sup>14</sup>. Cet espace jadis naturel couvrait un aménagement et un lotissement susceptibles d'accueillir une infrastructure qui commandera le destin du pays : édifices régaliens ou de souveraineté, cathédrales, centres hospitaliers, bâtiments scolaires, universitaires, hôteliers, marché central, quartier commercial ou d'affaires, l'infrastructure portuaire, aéroportuaire car, (l'ancien site d'atterrissage de Kinshasa « est alors situé à la limite ouest de la ville, sur l'actuelle avenue des Monts Virunga »<sup>15</sup> avant son transfert sur le site de N'dolo en 1933<sup>16</sup> pour se fixer sur l'actuel aéroport de N'djili). Dans l'analyse interne des six zones de Kinshasa<sup>17</sup>, L.S. Moulin classe ce noyau primatial dans la zone résidentielle<sup>18</sup> qui reprend et trois zones dont Gombe, Limete et Ngaliema<sup>19</sup>. Son critère de classement de ces trois zones concernées est sélectif.

---

<sup>12</sup>Coquery-Vidrovitch, C., L'Afrique urbaine, p. 1088, In : Annales (Histoire, Sciences Sociales), N° 5, Septembre, Octobre, Paris, 2006

<sup>13</sup>Pain, M., Ibid., p. 12

<sup>14</sup>Pain, M., Ibid., p. 213

<sup>15</sup>Pain, M., Ibid., P. 16

<sup>16</sup>Pain, M., Ibid.

<sup>17</sup>L. S. Moulin, Ibid., P. 372

<sup>18</sup>L. S. Moulin, Ibid., p. 376

<sup>19</sup>Ibid.

En effet, « La population de la zone résidentielle est pour près de moitié étrangère à l’Afrique et elle se renouvelle assez rapidement. Deux cinquième des logements y sont mis à la disposition des habitants par les employeurs. Une hiérarchie socio-économique existe néanmoins.

Gombe, dans l’ensemble, est la commune la plus riche. Elle comporte outre une majorité de cadres et d’employeurs un nombre élevé de commerçants de haute classe. Si les logements y sont en moyenne un peu plus petits qu’à Limete ou à Ngaliema, cela tient au grand nombre de studios destinés à des techniciens étrangers sans famille.

Limete vient en deuxième position, de façon indiscutable au point de vue professionnel. Si le pourcentage de personnes sans instruction y apparaît anormalement élevé, il correspond seulement à une situation particulière des femmes ; le taux de personnes non instruites est de 3, 2% pour le sexe masculin et de 14, 0 % pour le sexe féminin. Une telle différence n’existe pas dans les autres communes de la zone résidentielle ; elle est le reflet d’un pourcentage trop élevé de familles congolaises.

Ngaliema est du même niveau social que Gombe et Limete, mais on y trouve à côté du parc Hembise et de Djelo-Binza des constructions relativement modestes ou fort anciennes ; en moyenne, la situation apparaît donc légèrement moins favorable »<sup>20</sup>.

---

<sup>20</sup>L. S. Moulin, *Ibid.*, p. 376-377

### Indices socio-économiques des communes de la zone résidentielle<sup>21</sup>

Instruction	Population active				Logements	
Subdivision	% 6 ans et + sans instructions	% 12 ans et + ayant accédé au secondaire	% cadres et employés	% manuels non qualifiés	% WC cimentés	Nombre moyen de pièces
Gombe	3,4	78,5	74,2	2,0	100,0	4,71
Limete	7,8	7,5	74,6	8,5	100,0	4,88
Ngaliema	5,3	70,5	64,5	14,5	96,1	4,80
Ensemble	4,6	75,6	72,8	5,1	99,4	4,76

Source : LDS Moulin : Analyse interne des six zones de Kinshasa

Le cadre théorique de cette commune résidentielle trouve sa résilience naturellement dans l'explication qu'apporte MUMBERE sur la construction urbaine. A la différence de l'habitat traditionnel, il nécessite cependant de « normes et de critères nouveaux liés à l'expansion du machinisme industriel »<sup>22</sup>.

#### *1.2 L'habitat "africain" ou indigène*

LDS. Moulin reprend dans l'analyse interne des six zones de Kinshasa une diversité typologique : les « cités planifiées, nouvelles et anciennes cités, les quartiers excentriques et la zone d'extension sud »<sup>23</sup>.

Nous allons y revenir intégralement, à l'exception de la dernière dont plusieurs éléments d'analyse figurent dans les quartiers excentriques.

<sup>21</sup>LDS. Moulin, Ibid., p. 376

<sup>22</sup>MUMBERE, T., R., Ibid., p. 40

<sup>23</sup>LDS. Moulin, Ibid., p. 372-379

En effet, cette typologie d'habitat ne se réécrit pas dans l'habitat traditionnel, mais dans l'urbain. C'est en raison de sa relégation discriminatoire qu'il se présente comme une spécificité, comme un cas de ségrégation urbaine pour donner lieu à un format particulier de ville mort-née, de ville-village, épice de tous les fléaux de tous les points chauds.

Peu importe la classification statutaire leur attribuée, la dégradation socio-économique qui les sévit durement, leur donne un visage ex aequo car, la précarité qui a réduit les communes planifiées ou évoluées au rang des quartiers excentriques et ces derniers, en conglomérats périurbains où sévissent une rage de déchéance sociale exponentiellement dangereuse.

Pour cas de figure, Pain note que celles qui étaient ‘au sommet de la hiérarchie des cités’<sup>24</sup>: « Les cités planifiées ONL : Bandalungwa, Matonge et Yolo dans la zone de Kalamu, Lemba et Matete s'individualisent aisément dans la ville. Elles constituent des îlots bien équipés, avec une infrastructure complète en eau, assainissement, électricité, une voirie revêtue dense, un habitat de bonne qualité composé de logements individuels jointifs en bandes à un ou deux niveaux. Chaque logement est doté d'un ensemble WC-douche qui, s'il n'est pas toujours commode, apporte tout de même un élément de confort non négligeable »<sup>25</sup>. Elles donnent en ces jours l'image des ruines des guerres non abandonnées !

### **1.2.1. Les cités planifiées<sup>26</sup>**

Le cas des cités planifiées est le plus simple, car il ne présente à peu près aucune difficulté, et il est intéressant, car il

---

<sup>24</sup>Pain, M., Ibid.

<sup>25</sup>Pain, M., Ibid., p. 222

<sup>26</sup>LDS. Moulin, Ibid., p. 372

permettra de préciser la hiérarchie sociale de Kinshasa. Nous utiliserons les mêmes indices que ceux qui ont servi à présenter les zones urbaines. Il apparaîtra que les quatre cités planifiées présentent une hiérarchie interne très nette : Lemba et Bandalungwa sont plus riches que Matete ; et Matete à son tour est d'un niveau supérieur à N'djili.

Pour nuancer ces appréciations, on observera que Lemba occupe une position supérieure à Bandalungwa pour le degré d'instruction et pour la structure professionnelle de la population active ; les logements y sont cependant en moyenne un peu moins vastes et ils disposent moins généralement d'installations sanitaires cimentées. Les différences sont cependant minimes. Le cas de Matete est différent ; on sait que c'est la cité O.N.L. la plus achevée et la plus ancienne ; la qualité de son équipement hygiénique n'étonnera donc pas. Mais les maisons y sont plus petites qu'à Lemba ou à Bandalungwa et le niveau socio-culturel y est sensiblement inférieur.

Ndjili enfin, ne se raccroche qu'imparfaitement au groupe des cités O.N.L. ; elle n'y appartient vraiment que par un nombre élevé de personnes ayant accédé à l'enseignement secondaire.

Ces variations à l'intérieur de la zone des cités planifiées évoquent des situations historiques différentes, mais elles n'en confirment pas moins notre principe général d'interprétation de la distribution résidentielle des habitants de Kinshasa, puisqu'elles traduisent également une hiérarchie socio-économique.

### Indices socio-économiques des cités planifiées<sup>27</sup>

Instruction			Population active		Logements	
	% 6 ans et + sans instructions	% 12 ans et + ayant accédé au secondaire	% cadres et employés	% manuels non qualifiés	% WC cimentés	Nombre moyen de pièces
Lemba	16,1	46,1	61,2	12,3	93,3	5,02
Bandalungwa	16,4	45,0	56,7	14,8	96,0	5,10
Matete	20,6	31,1	34,0	28,2	95,9	4,20
N'djili	22,0	33,0	24,5	29,1	20,1	3,40
Ensemble	19,2	37,7	41,5	22,4	68,6	4,28

Source : LDS Moulin : Analyse interne des six zones de Kinshasa

#### 1.2.2. Les nouvelles cités<sup>28</sup>

Les nouvelles cités sont un autre exemple de distribution interne explicable par le même principe. La solidarité y est cependant moins étroite entre les indices de l'instruction, de la répartition professionnelle et des logements.

Pour le degré d'instruction, l'ordre est indiscutable ; le niveau s'élève quand on passe de Ngiri Ngiri à Dendale, puis à Kalamu. Le mouvement se retrouve dans les pourcentages de cadres et d'employés, ainsi que dans ceux des installations hygiéniques cimentées. Mais les travailleurs non qualifiés sont relativement plus nombreux à Kalamu que dans les deux autres communes et les logements y sont en moyenne un peu moins grands qu'à Dendale (Kasavubu). Ces irrégularités évoquent la diversité interne de Kalamu, même dans ses limites d'avant 1960.

<sup>27</sup>LDS Moulin, op cit., P. 373

<sup>28</sup>LDS Moulin, Ibid.

On y trouve en effet les quartiers Rekin et Immocongo (Matonge) de haut standing.

Le camp Cito de l'Otraco (Kauka) bien aéré, mais de standing modeste, et les ensembles variés de Yolo Nord et de Yolo Sud. Sur le plan statistique, nos indices traduisent ce rapprochement dans une même unité d'analyse de groupes opposés ; les catégories médianes des indépendants et des ouvriers qualifiés sont de fait un peu moins représentés à Kalamu qu'à Dendale ou Ngiri Ngiri. Sur le plan de l'interprétation, cette situation n'infirme pas le principe général d'une corrélation étroite entre divers indices socio-économiques : elle suggère seulement que le regroupement spatial des catégories est parfois réalisé à Kinshasa en unités fort limitées, correspondant à des lotissements particuliers.

### Indices socio-économiques des nouvelles cités<sup>29</sup>

Instruction	Population active		Logements			
	% 6 ans et + sans instructions	% 12 ans et + ayant accédé au secondaire	% cadres et employés	% manuels non qualifiés	% WC cimentés	Nombre moyen de pièces
Kalamu	18,4	45,5	37,5	27,6	88,2	2,64
Dendale	27,4	34,6	35,6	24,8	42,1	2,66
Ngiri Ngiri	28,9	30,9	28,6	26,0	37,3	2,57
Ensemble	24,7	37,0	34,0	26,0	51,9	2,62

<sup>29</sup>LDS Moulin, Ibid., p. 374

### 1.2.3. Les anciennes cités<sup>30</sup>

Une diversité semblable existe dans les anciennes cités. On y trouve également d'anciens camps de travailleurs, sous les noms d'Olsen, Bousin, H.C.B., Utexco, ... et quelques camps récents de standing relativement élevé : le camp Babilon à Kintambo, le quartier Bon Marché à Barumbu, la frange nord de la commune de Saint-Jean (Lingwala) et le quartier Pont Cabu au sud de Kinshasa. Ce défaut d'homogénéité transparaît une nouvelle fois dans les irrégularités statistiques du tableau suivant.

A tous points de vue, Barumbu est la commune la plus pauvre ; on sait qu'elle est la plus ancienne avec Kintambo. On y trouve un nombre particulièrement élevé de logements et de personnes par parcelle et les étrangers africains y sont très nombreux<sup>31</sup>.

La situation de Kinshasa n'est guère différente. Le pourcentage élevé de WC cimentés dans ces deux communes ne doit d'ailleurs pas faire illusion ; il englobe en effet un nombre considérable d'installations dans les camps de travailleurs.

A l'opposé, Saint-Jean occupe incontestablement la première place dans la hiérarchie des anciennes cités ; elle est d'ailleurs la plus récente, dont la mise en lotissement n'est guère antérieure à 1940<sup>32</sup>.

---

<sup>30</sup>LDS Moulin, Ibid, p. 374-376

<sup>31</sup>LDS Moulin se réfère à l'Office National de la Recherche et du Développement, Etude socio-démographique de Kinshasa, 1967, Ibid., p. 375

<sup>32</sup>LDS Moulin, D'après une mosaïque de photos aériennes de mars 1931 au 1 :10.000 conservée à l'Institut Géographique du Congo et des informations orales, Ibid., p. 375

Kintambo se place moins aisément. Elle est en deuxième position pour le degré d'instruction et le pourcentage de cadres et d'employés. Mais la proximité des usines textiles et l'ensemble industriel de la Chanic y a attiré la proportion la plus élevée de travailleurs non qualifiés. Par ailleurs, les maisons O.N.L. du camp Babilon élèvent le nombre moyen de pièces de la cité au-dessus de celui des autres communes.

Une fois encore, la diversité des logements montre que des groupes sociaux très différents peuvent être géographiquement très proches l'un de l'autre. De plus, le nombre d'installations hygiéniques cimentées à Barumbu et Kinshasa nous permet de souligner le rôle fréquent d'interventions extérieures à un groupe social dans ces conditions de logement<sup>33</sup>.

#### Indices socio-économiques des anciennes cités<sup>34</sup>

Instruction		Population active			Logements	
Subdivision	% 6 ans et + sans instructions	% 12 ans et + ayant accédé au secondaire	% cadres et employés	% manuels non qualifiés	% WC cimentés	Nombre moyen de pièces
Saint Jean	28,3	30,2	36,3	26,6	32 ,3	2 ,41
Kintambo	30,1	25,5	25,5	34,9	26,8	2,70
Kinshasa	32 ,7	26,0	24,2	29,9	42,2	2,30
Barumbu	34,2	23,1	20,6	32,4	40 ,2	2,25
Ensemble	31,6	26,0	26,2	30,8	37,3	2,37

<sup>33</sup>LDS-Moulin, La construction et la propriété des maisons, Expressions des structures sociales, Ibid., p. 376

<sup>34</sup>LDS-Moulin, op. cit., P., 375

Source : LDS-Moulin : Analyse interne des six zones de Kinshasa

#### **1.2.4. Les quartiers excentriques<sup>35</sup>**

L'analyse des zones d'extension présente plus de difficultés. Nous étudierons d'abord les quartiers excentriques, qui ont l'avantage de comporter des subdivisions naturelles fort nettes ; nous distinguerons en outre selon les limites administratives Ndjili extension et Kimbanseke. Les indices socio-économiques ne nous permettent cependant de les ordonner que selon une hiérarchie très imparfaite.

Cet ensemble comprend deux groupes nettement distincts : d'une part, Ndjili extension, Kimbanseke et Kisenso ; d'autre part, Ngaliema extension, Kingabwa et Masina. Cette division évoque pour les habitués de Kinshasa une opposition ethnique. Les premières unités sont caractérisées par une forte prépondérance des Bakongo<sup>36</sup> ; Ngaliema extension et Masina comportent un grand nombre de Bayaka ; à Kingabwa, les Basuku sont vraisemblablement le groupe le plus nombreux. Or, les Bayaka et les Basuku sont originaires de régions beaucoup plus pauvres que le Bas-Congo et comptent à Kinshasa beaucoup d'immigrés récents. La distinction ethnique va donc de pair, à ce niveau d'analyse, avec une hiérarchie socio-économique.

La situation est beaucoup moins cohérente quand on entre dans le détail des subdivisions. Dans le groupe de tête, Kimbanseke ne se distingue pas de Ndjili extension pour le pourcentage de travailleurs non qualifiés ; la majorité des habitants y sont en fait des salariés manuels qualifiés ou des indépendants. A Kisenso, deux indices présentent une distorsion par rapport aux autres ; il y a

---

<sup>35</sup>LDS-Moulin, Ibid., P., 377

<sup>36</sup>LDS-Moulin, Ndjili, première cité satellite de Kinshasa, op cit. p. 378

un peu moins de personnes sans instruction et un peu plus de cadres et d'employés qu'on ne le supposerait à partir des autres critères de classement.

Dans le second groupe, Kingabwa occupe une position tantôt inférieure, tantôt supérieure à la moyenne, sans qu'une explication suffisante puisse en être fournie ; il est d'ailleurs vrai qu'aucune de ces différences n'est statistiquement significative. Enfin, le pourcentage d'installations hygiéniques cimentées est partout très faible ; il est le plus élevé à proximité des anciens quartiers, c'est-à-dire à Ndjili extension et à Ngaliema extension.

Dès lors, s'il est vrai que tous nos indices reflètent dans l'ensemble une situation correspondant aux niveaux inférieurs de l'échelle sociale, on constate néanmoins une série de particularités qui ne peuvent s'expliquer par le principe général d'une structuration spatiale selon la hiérarchie socio-économique. L'élément d'explication supplémentaire requis nous est suggéré par le fait que la zone étudiée est encore largement en construction ; il est certain qu'une série d'habitants y sont installés non pour ce qu'ils y trouvent actuellement, mais pour ce qu'ils espèrent y réaliser.

### Indices socio-économiques des quartiers excentriques<sup>37</sup>

Instruction	Population active				Logements	
	% 6 ans et + sans instructions	% 12 ans et + ayant accédé au secondaire	% cadres et employés	% manuels non qualifiés	% WC cimentés	Nombre moyen de pièces
N'djili extension	30,0	19,8	17,5	33,5	14,8	3,11
Kimbanseke	32,2	17,3	11,1	32,9	7,1	2,97
Kisenso	31,8	16,1	11,4	42,5	7,4	2,64
Ngaliema extension	38,4	14,6	8,8	57,2	10,7	2,54
Kingabwa	42,7	10,0	9,2	57,0	3,6	2,52
Masina	44,5	11,1	6,9	58,9	2,6	2,34
Ensemble	34,7	15,8	11,2	43,1	8,5	2,76

Source : LDS-Moulin : Analyse interne des six zones de Kinshasa

## II. De la Révolution industrielle et des retombées de l'inadaptation de l'habitation à Kinshasa.

A l'arrivée de H. M. Stanley, dit Marc Pain : « Chronologiquement, le village de Kinshasa est le centre commercial le plus ancien, Kintambo est déjà une bourgade de 5000 habitants »<sup>38</sup>. En l'absence d'une infrastructure mécanique, cette agglomération n'exprimait le besoin d'une habitation extraordinaire. C'est seulement après que Stanley ait évincé le roi Ngaliema, qu'il se saisît de l'opportunité des affaires déjà

<sup>37</sup>LDS-Moulin, Certains quartiers de trop petites dimensions ne sont pas repris dans le détail de ce tableau : les pêcheurs de Kingabwa dans la commune de Gombe, les extensions de Matete, Badiadingi et le quartier de la Maison communale de Ngafula, op. cit. P. 377

<sup>38</sup>Pain, M., Ibid., p. 11

remarquables sous le roi Teke vaincu pour imposer sur ses cendres son agenda mercantile. Et, du jour au lendemain, une impulsion d'habitat d'envergure et d'habitations de conception étrangère remettait en question l'habitation paysanne ordinaire.

A cet effet, Mumbere écrit : «L'expansion du machinisme industriel a posé partout dans le monde, des problèmes qui ont revêtu un caractère nécessairement universel. Parmi ces problèmes, nous avons cité celui du logement des masses dans les grandes agglomérations peuplées par les indigènes à la recherche d'un emploi pensé comme décent et émancipateur »<sup>39</sup>

### ***2.1. De la Révolution industrielle***

L'exode rural, la concentration humaine autour des industries qui rendent des flux de productions et diverses facilitations aux populations laborieuses et communautaires ont servi à l'explication de l'urbanisation accélérée de par le monde. Loin de faire une apologie historique des progrès industriels réalisés dans le monde, mais de démontrer comment leur déclin laisse pendants ou cruciaux les problèmes de (l'urbanisation) qu'ils ont suscités. On remarquera par exemple que la réponse du « Modèle japonais et des modèles des économies du Sud-Est asiatique articulés sur les Quatre Dragons et les Quatre Tigres »<sup>40</sup>, tournés vers le modèle nippon d'industrialisation industrialisant<sup>41</sup>, envisageant l'émergence de tous ces pays asiatiques en vue de gérer également avec rationalité les phénomènes d'urbanisation y afférents.

---

<sup>39</sup>MUMBERE, T., R., Ibid., p. 40

<sup>40</sup>NZANDA-BUANA, K.,M., De Questions Spéciales d'Economie Internationale, p. 105, Sixième Edition 2016-2017, Revue et Augmentée, UNIKIN

<sup>41</sup>NZANDA-BUANA, Ibid.

A l'inverse, si le secteur industriel est en effondrement et en disparition, tel le tissu économique de Kinshasa qui a été consumé par les incohérences des acteurs politiques de la RD Congo, depuis la zaïrianisation/rétrocession, en passant par les pillages, la chute du mobutisme, la gouvernance de 1+ 4, la crise financière internationale de 2008, l'insécurité généralisée dans l'Est de la RD Congo, assortie des tueries barbares intentionnelles<sup>42</sup>consolident leur accréditation « au plan spirituel et éthique »<sup>43</sup> à l'emprisonnement de l'« homo politicus congolais à ses pulsions égoïstes et libidineuses »<sup>44</sup>etc, se dressent en impasse au bon climat des affaires et au label des investissements. Le déficit constitue ainsi un manque à gagner à la croissance générale qui draine une foulée des crises multiformes.

Soixante-sept<sup>45</sup> structures industrielles sont enregistrées à la FEC, contre plus au moins 343 sièges d'entreprises implantés autrefois à Kinshasa<sup>46</sup>, mais à la mesure de leur taille sociale, la plupart sont des sociétés multinationales d'origine asiatique, n'apportent qualitativement des améliorations aux besoins socio-économiques énormes de l'environnement délétère de Kinshasa. L'ancien chef du gouvernement Matata Ponyo avait si reconnu la faiblesse de l'économie congolaise en ces mots : « Il faut dire que le développement de la RDC passera inévitablement par son industrialisation, à l'exemple des pays émergents »<sup>47</sup>.

---

<sup>42</sup>Elles visent de « nouvelles implantations », lire Colette Braeckman, *Les Nouveaux Prédateurs, Politique des puissances en Afrique centrale*, P. 177, Fayard, Paris, 2003

<sup>43</sup>Crise et Renaissance politique au Congo (ex Zaïre) (Exploration à la lumière de l'expérience sud-africaine), p. 36, Renaissance Congo 2000, Cercle de réflexion, Johannesburg, Afrique du Sud

<sup>44</sup>Ibid,

<sup>45</sup>La FEC, *Annuaire 2017*, P. 88-94, Kinshasa, RD Congo

<sup>46</sup>Répertoire des industries et activités au Zaïre, S.E.E.Z.(Service d'Etudes Economiques du Zaïre), B.P. 9728, p. 312 Kinshasa-Zaïre.

## ***2.2. Des retombées de l'inadaptation de l'habitation à Kinshasa***

Un survol du paysage de Kinshasa révèle bien les défis d'un secteur dont on n'a pas su conserver la traçabilité de l'œuvre coloniale.

Si les gouvernements postindépendances s'y étaient attelés comme leurs prédécesseurs colons, la RD Congo aurait évité l'ampleur de certains fléaux urbains, notamment le kuluna<sup>48</sup>, les enfants de la rue, les chéqués, la précarité consolidés par diverses délinquances : infantile, juvénile et sénile dont le parent pauvre est la promiscuité familiale qui retient l'attention de plusieurs chercheurs : « En passant au crible le milieu familial, il apparaît que la tissu familial dont sont ressortissants la plupart des « Pomba » présente plusieurs entorses sur le plan organisationnel le rendant incapable de jouer ce rôle de première nécessité. On y note le phénomène des familles déficientes marquées par la séparation ou le divorce des parents, par une mauvaise affectation de la garde des enfants, par une autorité parentale brutale et puissante, par une promiscuité due à l'effectif élevé, par une paupérisation accentuée »<sup>49</sup>, caractérisée par un délabrement avancé des parcelles occupées : les caniveaux bouchés, les décharges fécales sont effectuées dans cet espace étouffant de pollutions sanitaires et de déchets culinaires.

Devant certaines parcelles sont postées des décharges publiques. Ceci ne manque d'exciter une mosaïque présence parasitaire des souris, mouches, fourmis, vers de terre, moustiques,

---

<sup>47</sup>MATATA, P., M., A., L'Eveil économique national, Adresse du Premier Ministre devant le Sénat congolais, p. 10, Primature, Kinshasa, 2012

<sup>48</sup>NKUENZAKA, I., A., Ibid., P. 11

<sup>49</sup>MUKOSO, N., B. et MBENGO, G., Les bandes des délinquants à Kinshasa : les « Pomba » comme modalités langagières dans un ordre social de crise, p. 124, in Cahier Congolais de Philosophie, N° 10, Unikin, 2014

cafards, scorpions provoquée par la stagnation d'eaux de vaisselles, de lessive, des douches, de ruissellement des pluies... rendant pestilentiel cet espace familial et environnant susceptible d'un potentiel foyer d'éclosion virale et des maladies émergentes. Souvent, la déliquescence sévit-elle dans ce cadre de vie pour le rendre anémique et foyer d'agressivité à cause de cette « pauvreté absolue »<sup>50</sup>, en une république bananière.

Ces retombées, accentuées par le flux de l'exode rural débouche à un déversement sur la rue des membres éjectés des ménages pour des dégâts commis en ces milieux congénitaux : actes criminels, divorces, malentendus, viols ; les jeunes filles sont précocement déflorées dans cette hétérogénéité ambiante de plusieurs locataires, soit 7 à 8 personnes dans une même pièce à Ngaba<sup>51</sup>, où parfois elles connaissent leurs premiers amours. L'on en finit souvent, dans ces espaces parcellaires exigus aux animosités inconciliables qui enclenchent des expulsions vers des espaces libertaires où les victimes débarquent dans des groupes aguerris à la violence qualifiés de kuluna ou de « pomba »<sup>52</sup> : « Les jours tout comme les nuits, les Pomba violentent, extorquent des paisibles citoyens, la plupart du temps sous le regard impuissant de la police qui a fini par se faire complice parmi ces délinquants ».

Dans cette communauté urbaine, les efforts isolés pour s'octroyer un abri confortable et surtout une viabilisation durable de l'espace paraît utopique. La visite dans certains quartiers de Kinshasa, en l'occurrence Pakadjuma, Grand Monde, Ngaba, Kisenso, Kingabwa, Kimbanseke, Maluku, Masina ... où le lotissement a ignoré la Tutelle ayant qualité, rend cette évidence.

---

<sup>50</sup>NKUENZAKA, I., A., Ibid., p. 17

<sup>51</sup>BITICHO, C., Enquête sur l'usage des contraceptifs dans les ménages à Kinshasa menée dans la Commune de Ngaba, Unikin, Kinshasa, 2018-2019

<sup>52</sup>Ibid., p. 13

Tant que les nouveaux animateurs des institutions politiques en RDC ne s'y appesantiront pas, ces milieux précaires ne sauront se débarrasser des indicateurs de délinquance très alarmants prélevés en illustration dans le District du Mont-Amba à Kinshasa et ci-dessous repris :

Commune	Nombre d'infractions confondues	Année	Mois	Sources
Matete	Accouchements précoces 14-18 Ans 34 Cas dont 3 à 14 ans, 1 à 15 ans, 6 à 16 ans, 11 à 17 ans, 13 à 18 ans 14-18 Ans 35 Cas dont 3 à 14 ans, 3 à 15 ans, 6 à 16 ans, 6 à 17 ans, 17 à 18 ans	2017  2018		Maternité/ Hôpital de Référence Omeco/Matete
Lemba	Le Commissariat de Police de Lemba a présenté, contrairement aux autres Commissariats du Mont-Amba des infractions les plus fréquentes non chiffrées qui sont : l'escroquerie, le vol simple, l'extorsion, le viol, usage de faux, coups et blessures volontaires, meurtres et mort d'hommes	2018	De janvier à décembre De Janvier à Déc	Commissariat de Police/ Commune de Lemba  Commissariat de Police de Lemba

Kisenso	27 Cas 26 Cas	2019	Mai Juin	Tableau statistique sur la criminalité/Commissariat Police de la C/ de Kisenso De la criminalité/commissariat de police kisenso
Ngaba	715 total infractions reçues dont : - traitées 288 cas - non traitées 427 cas - transférées autres institutions judiciaires (Parquet, Auditorat mil, Tripaix...) 197 cas Le mois le plus crimogène est celui d'Octobre, soit 85 infractions reçues, soit 9,3% Tandis que les CBV (coups et blessures volontaires) sont restées l'infraction la plus saillante de la même année, soit 157 cas ou 47,1%, alors que l'extorsion s'est chiffrée à 8%	2018	Janvier – Novembre	Activités judiciaires/ Commissariat de Police/ Commune de Ngaba

Limete	43 cas	2017	Juillet	Relevé statistique des infractions allant des CBV- chanvre à fumer Commissariat provincial Ville de Kinshasa Commissariat urbain de Mont-Amba Commissariat de Police de Limete
	44 cas		Août	
	33 cas	2017	Sept	
	79 cas	2019	Févr.	
	66 cas	2019	Mars	
60 cas	2019	Avril		

Ce tableau signalétique des infractions n'est pas à interpréter mais à accréditer la thèse de la délinquance qui engendre des infractions, née des conditions de vie défavorables.

### III. L'apport de nouvelles autorités au pouvoir à Kinshasa

Les espoirs d'un aménagement substantiel sous l'impulsion du nouveau locataire du 24 Janvier 2019 sont permis car, non seulement l'actuel chef de l'Etat avait fait la promesse électorale de construire des logements sociaux<sup>53</sup>, il fait surtout preuve d'homme d'Etat qui tient parole, au regard des réalisations des cent jours, notamment le revêtement des routes et bien d'autres ouvrages d'intérêt public, évités par le régime précédent sont en exécution. D'où il est permis de croire que la dégradation du tissu urbain ainsi que l'insalubrité dans lesquelles la "kabilie" avait soumis les

---

<sup>53</sup>De Boibouvier, P., Emission de la RFI sur le Hall de la Gombe où le porte-parole du président de la République, KASONGO YAMBA-YAMBA était l'invité pour confirmer l'engagement électorale du candidat présidentiel de construire 1500 logements sociaux pour les plus démunis, le 13, 06, 2019 à 10h01'54" heure de Kinshasa.

nombreuses populations kinoises trouveront tant soit peu de réponse.

### ***3.1. Piste des solutions***

La solution de diversifier les centralités<sup>54</sup> est pertinente car, elle suscitera l'intérêt à aménager ces vastes extensions. Elle corrigera la philosophie colonialiste ségrégationniste révolue. La ville doit être affranchie des bornes coloniales et être distribuée à tous ses occupants, conformément à la justice sociale distributive. Par ailleurs, il faut admettre que le coût de cet aménagement paraît extrêmement ambitieux qu'il est irréalisable par un seul dirigeant au pouvoir, fût-il Félix Tshilombo. Paris n'a pas été construit en un jour, pourvu que soit coupé le ruban de démarrage des travaux qui consiste, à notre avis, à construire en site déplacé, des logements collectifs pour recevoir les populations du site actuel, en créant progressivement un espace abandonné susceptible de recevoir le traçage d'une ville moderne dotée de métro, d'autoroutes et plusieurs commodités (jardins, parcs d'attraction, espaces verts, carrefours et équipements publics...) qui lui font défaut.

## **Conclusion**

« La démission de certains parents face à leurs responsabilités familiales, corollaires de l'absence du tissu économique, mettant de ce fait, les jeunes dans l'obligation de se jeter dans la rue sous le label de la solidarité juvénile, règle d'or de l'écurie, aux motifs des exactions clandestines et palliatives de

---

<sup>54</sup>Solution proposée par un intervenant à l'émission De Boibouvier, Ibid.

survie». <sup>55</sup> En raison d'interactivité<sup>56</sup> (feed-back) permanente, réplique l'auteur, l'on remarquera que les réponses des jeunes désœuvrés de cette commune (Kimbanseke), en illustration sont similaires à celles des jeunes habitants des autres communes de Kinshasa, notamment celles de Makala, Ngaba, Kingabwa, Masina, Matete, Kisenso, etc., mieux organisés en bandes de kuluna.

Habiter irréversiblement dans la disposition urbaine telle que léguée par le colon dont les objectifs différaient de ceux des autochtones est abject si l'on prétend à l'indépendance. La condition urbaine, à la vitesse de cette dégradation sera pire et pourrait déboucher au radicalisme comme un mode langagier de revendication des opprimés qui s'organisent à leur manière, en strates hostiles à l'ordre public, produit un enlèvement pathogène inédit : (les enfants de rue, les drogués de chanvre, de supu na tolo, les pomba, chégués, les kuluna...) présentent un panel des réservistes virtuellement terroristes<sup>57</sup>. La pérennisation d'un habitat urbain déséquilibré au motif d'une ségrégation à la fois spatiale et mentale, à défaut de l'éradiquer, risque de s'incruster durablement et de perpétuer le passif de la mémoire coloniale qui semble influencer et orienter la localisation des nantis congolais vers les communes à statut social élevé, reprises par LDS Moulin, en l'occurrence Gombe, Limete, Ngaliema, produisent des oligarchies locales prédatrices nonchalantes de paupérisation extrême des dites extensions dont elles cautionnent, non seulement l'exploitation la main-d'œuvre, mais détournent les initiatives des groupes humanistes, libéraux et chrétiens, des ONGD privées et publiques

---

<sup>55</sup>MANKULA, M., et alii, Le gangstérisme urbain : Essai d'une analyse sociologique des enfants de la rue dans la commune de Kimbanseke, projet d'article à publier, Cordas, 2019

<sup>56</sup>Ibid.

<sup>57</sup>NKUENZAKA, I., A., Ibid., p. 28

des bonnes consciences qui finissent par s'émouvoir<sup>58</sup> de la pénibilité de ces majorités périphérisées.

Lemba, Bandal et d'autres quartiers riches créés par la suite sont autant prisés : la cité verte, Camp Maman Mobutu, la cité du fleuve, ... au dépens des anciennes extensions dont Kisenso, Ngaba, Masina, Kimbanseke, Makala, Kingabwa qu'on penserait, avoir été scellées pour la précarité, souffrent sans cesse de marginalité bouleversante, mais suspicieuse, comme du magma en latence. Quand elles explosent ou arrive le temps de turbulence, expression de revendications de leur condition d'existence, d'ailleurs sanguinairement réprimées, elles muent en points chauds dont la viralité intercommunale est inévitable.

A partir des faits observés sur le sujet, naît une ébauche ultérieure de recherche sur la dégradation du tissu économique dont celle du tissu urbain est le corollaire, semble méticuleusement (cfr les images en Annexe) vécue par les populations précarisées de Kinshasa, soumises du coup à l'harcèlement policier répressif et tortionnaire. Le conditionnement dégueulasse où vivent lesdites populations exposées aux décès précoces et récurrents, trouve sa paternité parmi les acteurs publics, responsables de plusieurs massacres et des fosses communes dans l'Ituri-Bunia, dans les Kasai (Kamuini N'sapu), dans le Bandundu (chez les Nunu et les Tende), sont capables de toutes les cogitations macabres, même à partir d'une insalubrité planifiée, reste néanmoins une approche de la logique de l'élimination-implantation<sup>59</sup> dont les statistiques d'inhumation ne peuvent être qu'écornées, d'où l'urgence de la requalification de l'appareil étatique en RDC.

---

<sup>58</sup>TEKILA, K., V., La pensée politique de CHEIKH ANTA DIOP pour le développement de l'Afrique, p. 60, in Revue Africaine des Sciences Sociales et Humaines, RASSH, CERDAS, UNIKIN, 2011

<sup>59</sup>Breckman, C., *ibid* p. 177

## Bibliographie

- (Exploration à la lumière de l'expérience sud-africaine), Renaissance Congo 2000, Cercle de réflexion, Johannesburg, Afrique du Sud
- Coquery-Vidrovitch, C., L'Afrique urbaine, In : Annales (Histoire, Sciences Sociales), N° 5, Septembre, Octobre, Paris, 2006
- Braeckman C., Les Nouveaux Prédateurs, Politique des puissances en Afrique centrale, P. 177, Fayard, Paris, 2003
- Extrait du Wiktionnaire
- HANF, T., Un pays destiné au pillage ? Essai de situer la crise congolaise, In La démocratisation au bout de fusil, Publications de Konrad Adenauer, Kinshasa, 2006
- IPARA, M., J., Environnement et Habitat humain, UNIKIN, Mai 2015, RD Congo
- KANYNDA-LUSANGA, Notes de Cours de l'Introduction à la Science Politique, Université de Kinshasa, 1990-1991
- La FEC, Annuaire 2017, Kinshasa, RD Congo
- Lasserve-D. A., L'exclusion des pauvres dans les villes du Tiers-Monde, L'Harmattan, Villes et Entreprises, 1986, Paris, France
- Léon de Saint-Moulin, Unité et diversité des zones urbaines de Kinshasa, In Cultures et développement, Vol. n° 2, Université Catholique de Louvain, 1969-1970
- MANKULA, M., et alii., Le gangstérisme urbain : Essai d'une analyse sociologique des enfants de la rue dans la commune de Kimbanseke, projet d'article à publier, Cerdas, 2019
- MATATA, P., M., A., L'Eveil économique national, Adresse du Premier Ministre devant le Sénat congolais, Primature, Kinshasa, 2012

- MUKOSO, N.,B. et MBENGO, G., Les bandes des délinquants à Kinshasa : les « Pomba » comme modalités langagières dans un ordre social de crise, in Cahier Congolais de Philosophie, N° 10, Unikin, 2014
- MUMBERE TSHAKA, R., L'architecture congolaise : mythe ou réalité ? Les Editions du Cerdaf, Kinshasa, 2014
- NKUENZAKA, I., A., Le phénomène « KULUNA » à Kinshasa : du banditisme urbain ou une nouvelle forme de sociabilité chez les jeunes ?, RASSH, Volume VI, 2014, Kinshasa, RDC
- NZANDA-BUANA, K.,M., De Questions Spéciales d'Economie Internationale, Sixième Edition 2016-2017, Revue et Augmentée, UNIKIN
- Pain, M., Kinshasa : la ville et la cité, Editions de l'Orstom, Etudes urbaines, Paris, 1984
- TEKILA, K., V., La pensée politique de CHEIKH ANTA DIOP pour le développement de l'Afrique, in Revue Africaine des Sciences Sociales et Humaines, RASSH, CERDAS, UNIKIN, 2011

**Annexe**

LA DEGRADATION DU TISSU URBAIN A KINSHASA.  
QUELQUES IMAGES DE L'INSALUBRITE  
DANS LA COMMUNE DE MATETE VERS KISENSO



*collection privée de l'auteur*



*collection privée de l'auteur*